

03/04/2022

Formation de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) – formation Initiale

Personnel de l'Industrie du Bâtiment et du Commerce (IBC)

A partir de 1050 € HT

Informations générales

La formation-action PRAP est intégrée dans la dynamique de prévention (document unique) de l'entreprise. Elle permet à tout professionnel, quel que soit son niveau hiérarchique, de devenir un acteur de prévention et une force de proposition en matière d'évaluation des risques professionnels.

- ✓ La formation à la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP) donne au salarié la possibilité d'être acteur de sa propre prévention mais aussi de devenir acteur de la prévention de son entreprise.
- ✓ Les troubles musculosquelettiques représentent à eux seuls la majeure partie des maladies professionnels (85%) et des accidents du travail (50%) dans le BTP
- ✓ Dans les maladies professionnelles, on retrouve les affections périarticulaires, les affections chroniques du rachis lombaire, les affections causées par les vibrations et chocs transmis par les machines-outils, les lésions chroniques du ménisque...
- ✓ Dans le cas d'accident du travail, 40% sont causés par les objets en cours de manipulation et objets en transport manuel, un tiers des AT conduisent à une incapacité professionnelle permanente.

Prérequis

Savoir communiquer en Français (lire, écrire et parler)

Aucun autre prérequis technique demandé.

Personnel concerné par la formation

Tout public

Objectifs de la formation

- ✓ Se positionner en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans les entreprises ou les établissements du secteur de l'industrie du BTP et du commerce
- ✓ Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé les plus fréquemment rencontrées dans le milieu du travail (Traumatismes Musculosquelettiques soit 75% des maladies professionnelles)
- ✓ Participer à la maîtrise des risques dans son environnement de travail

Durée de la formation

5 jours

- ✓ Théorie : 34 heures
- ✓ Examen par QCM : 1 heure



03/04/2022

Modalités et délais d'accès

Sessions de 6 à 12 stagiaires

Nous contacter

Dates des sessions, voir notre calendrier de formation et nous contacter pour l'organisation de nouvelles sessions.

Tarifs

A partir de 1 050,00€ HT

Contact

Site internet : voir rubrique « nous contacter »

Mail : contact@formadistech.fr

Téléphone : 01 60 10 05 73

Adresse postale : 3, rue Blaise Pascal – ZA de la Vigne aux loups – 91380 CHILLY MAZARIN

Méthode

Partie théorique

Le stage s'appuie sur des exposés, des débats, des échanges entre stagiaires, des activités d'application et des mises en situation. Vidéoprotection, diaporama commenté, discussion heuristique, ... Support de cours en manuel pédagogique

Partie pratique

Application des gestes et postures

Partie d'évaluation

Examen de compétences par QCM papier mis à disposition des apprenants.

Contenue de la formation

- ✓ Elle est axée sur une pédagogie active avec des exercices d'apprentissage des gestes et de simulations réalisées dans un environnement réel ou reconstitué
- ✓ Elle est concrète et permet d'améliorer les actions de prévention des risques professionnels
- ✓ Elle est assurée par des formateurs qui ont une connaissance des problématiques et des risques spécifiques du travail en entreprise ou au domicile des personnes
- ✓ Elle est réalisable dans vos locaux, sur les chantiers, dans notre structure

Modalité dévaluation

- ✓ Examen de compétences par QCM papier mis à disposition des apprenants.
- ✓ A l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de compétences validant les acquis par des exercices pratiques et écrits qui seront notés.

Taux de réussite

98 %

Taux de satisfaction

99 %

03/04/2022



Accessibilité aux personnes handicapées

- ✓ Prendre contact avec notre référent handicap Monsieur **Philippe FAUJEAU – 06 79 47 29 52**
- ✓ **Compléter le questionnaire « handicap »** en téléchargement sur notre site internet, ou en envoi sur demande auprès de notre référent handicap
- ✓ En cas de nécessité, des aménagements spécifiques pourront être étudiés et mise en place en collaboration avec le référent handicap, afin de mettre en place les outils, rythme, ou modalités particulières adaptées au handicap exprimé et de permettre aux personnes en situation de handicap de pouvoir être inclus au groupe d'apprenant dans les meilleures conditions possibles.